



## Pv injustifié sur place handicapée

Par **Samkou**, le **26/10/2018** à **11:18**

Bonjour,

J'ai un macaron et j'étais stationnée sur une place handicapée.

J'ai eu un PV que j'ai contesté avec tous les justificatifs, 2 mois plus je reçois une lettre type avec majoration!!!!

C'est quand même inadmissible. Que faire? Que dire? Vers qui me tourner?

Merci bien

Bonne journée

SK

Par **LESEMAPHORE**, le **26/10/2018** à **11:40**

Bonjour

La carte était visible coté passager droit?

carte européenne avec le numéro visible ?

Carte mobilité inclusion numéro et tag visible ?

vous dites amende majorée , cela signifie que la contestation est rejetée pour absence de motif .

Sinon si la contestation est recevable , il ne peut y avoir majoration .

Dans ce cas réitérez avec les moyens de droit une réclamation du titre exécutoire , l'annulation du titre , et vous demandez une citation a fins de comparution au tribunal de police ce que vous auriez du mentionner dans votre courrier d'origine afin d'éviter la manœuvre dilatoire de l'OMP

Par **janus2fr**, le **26/10/2018** à **13:09**

Bonjour,

Vous parlez de "macaron", qu'appellez-vous ainsi ? Est-ce bien la carte européenne de stationnement pour personnes handicapées ou la carte mobilité inclusion (CMI) ?